



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER
Tél. : 03 87 34 33 27
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr
Réf. : CBI

Monsieur le Maire d'AUGNY

14, rue de la Libération

57685 AUGNY

Metz, le 16 septembre 2014

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant des drainages
agricoles à Coin-les-Cuvry et Augny

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Drainage de parcelles agricoles sur les communes de COIN-LES-CUVRY et AUGNY**

Ce dossier a été déposé par : **SCEA des Hautes Lisières**

Madame Marie-Antoinette RICHERT
39, rue Principale
57420 COIN-LES-CUVRY

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2014-00096**» en date du 16 septembre 2014, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau
Po, la chargée de mission Police de l'eau

Chantal BICHLER
Valérie ANTOINE-POTIER